



Ville de L'Île-Dorval
Town of Dorval Island

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO C-20-01

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 17 février 2020, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement C-20-01 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant la tarification de certains services dispensés par la Ville de L'Île-Dorval ».
2. Que ledit règlement est déposé à l'hôtel de ville, 92, avenue Simpson, L'Île-Dorval, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À L'ÎLE-DORVAL, en ce 5 avril 2020

La greffière, Me Catherine Péloquin